

«Communautés de soutien»



Urs Brügger
Prof. Dr oec., rédacteur
économie

Faut-il plus d'État ou plus de marché pour le secteur de la santé? Cette question agite la sphère politique et la politique de la santé depuis de nombreuses années. Avec l'introduction en 1996 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), la Suisse a opté pour un mélange des deux. Il règne d'ailleurs un large consensus sur le fait qu'un système qui dépendrait uniquement du marché ou uniquement de l'État ne serait pas la solution idéale. Aujourd'hui, alors que le débat porte essentiellement sur la juste proportion des deux, on oublie un élément.

Ma question initiale sous-entend qu'il n'y aurait que ces deux pôles et qu'il faudrait mettre en balance le choix entre l'État et le marché. On oublie cependant qu'il existe un troisième pôle pour prendre en charge des tâches, à savoir la société civile. Par engagement de la société civile, on entend le fait que des citoyennes et des citoyens sont disposés à assumer des tâches en dehors de leur propre famille ou de leur cercle d'amis proches de manière bénévole, gratuite et ciblée.

J'ai récemment assisté à un événement organisé par une fondation dont l'objectif est de promouvoir et de renforcer le bénévolat dans les communes ou les quartiers. Nous devons pouvoir compter les uns sur les autres lorsqu'une personne a besoin d'aide au quotidien. En particulier les personnes âgées fragilisées dans leur santé, mais pas seulement. Il s'agit en fait d'une nouvelle forme d'aide de voisinage bénévole mais organisée.

Ce qui est nouveau, c'est que ces «communautés de soutien», ou «caring communities» en anglais, sont organisées selon un concept précis. La fondation précitée soutient notamment la création de telles organisations au niveau régional en apportant son savoir-faire, son infrastructure et, dans une moindre mesure, son soutien financier, ce qui permet de prendre en compte les conditions et les besoins de chaque communauté. Ces projets se développent souvent en partenariat avec les politiques locales et certaines communes les soutiennent financièrement ou en mettant des

infrastructures à disposition. Le secteur privé y contribue aussi parfois.

De tels modèles offrent des opportunités, mais comportent aussi des risques. L'aspect complémentaire au marché et à l'État présente un réel avantage. Les communautés de soutien réunissent les principes de solidarité et de responsabilité individuelle, absentes de la dichotomie État versus marché. Ces projets sont proches des citoyens, répondent à leurs besoins et sont un bon complément aux autres offres tout en les déchargeant. Au vu des défis sociétaux qui s'annoncent, miser seulement sur les solutions étatiques ou économiques ou s'appuyer uniquement sur l'engagement de la société civile ne suffiront pas: il est plus judicieux d'agir en concertation.

Les «communautés de soutien» réunissent les principes de solidarité et de responsabilité individuelle, séparés dans la dichotomie État versus marché.

Les expériences de la fondation ont montré que la mise en œuvre de communautés de soutien peut rapidement poser des défis administratifs. Quelles sont les obligations en matière fiscale ou de prestations sociales? Qu'en est-il de la responsabilité civile? De plus, ces communautés ne se créent pas toutes seules, elles impliquent un engagement important de la part des personnes pour les mettre sur pied et les maintenir. Lors de la manifestation en question, la discussion a porté sur la difficulté de créer de telles communautés précisément là où elles sont le plus utiles, car certaines personnes ne peuvent tout simplement pas se permettre d'agir pour le bien d'autrui sans être rémunérées.

Malgré tous ces défis, je reste néanmoins convaincu que les communautés de soutien constituent un pôle complémentaire à l'État et au marché, qui jouera probablement un rôle encore plus important à l'avenir dans le but de garantir la pérennité de notre système social.